

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 1 de 10

1. Identification**Identificateur de produit**

TIP TOP PRIMER HG 2

Art.-No.

525 2970, 525 2987, 525 2994, 525 3060

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fond

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH
Rue: Heuweg 4
Lieu: D-06886 Wittenberg
Téléphone: +49(0)3491/635-50 Téléfax: +49(0)3491/635-552
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
(001) 352 323 3500 Infotrac/GBK GmbH-ID: 93591a

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Liquides inflammables: Flam. Liq. 3
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 (dermique)
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 (par inhalation)
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1A
Toxicité pour la reproduction: Repr. 2
Toxicité pour la reproduction: Lact.
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique: STOT SE 3 (irritation des voies respiratoires)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée: STOT RE 2
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Éléments d'étiquetage**SIMDUT 2015**

Mention Attention
d'avertissement:

Pictogrammes:**Mentions de danger**

Liquide et vapeurs inflammables.
Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 2 de 10

Susceptible de nuire au fœtus.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Autres dangers

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Caractérisation chimique**

Polymère dans les solvants organiques

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
	Masse de réaction éthylbenzène et xylène	50 - 80 %
85535-85-9	Alcanes en C14-17, chloro-paraffines chlorées, C14-17	< 10 %
108-88-3	toluène	< 1 %

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Éloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Résorption cutanée possible.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler aussitôt un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 3 de 10

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.

Susceptible de nuire au fœtus.

Attention. Risque d'aspiration.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NOX).

Acide chlorhydrique (HCl)

Chlore et traces de phosgène.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Un allumage en retour est possible à grande distance.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Veuillez à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Pour les non-secouristes

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs.

Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 4 de 10

Les précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Pour la rétention**

- Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

- Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
- Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.
- Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Référence à d'autres sections

- Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
- Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

- Conserver le récipient bien fermé.
- Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
- Maintenir une ventilation et une extraction d'air convenables au poste de travail.
- Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

- Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Ne pas fumer.
- Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Ne pas inhaler les vapeurs.
- Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Conseils pour le stockage en commun

- Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
100-41-4	Ethyl benzene	20			TWA (8 h)	ACGIH-2024
108-88-3	Toluene	20	-		TWA (8 h)	ACGIH-2024
1330-20-7	Xylene: mixed isomers	20			TWA (8 h)	ACGIH-2024

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 5 de 10

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
108-88-3	TOLUENE (ACGIH 2024)	Toluene	0.02 mg/L	blood	Prior to last shift of workweek
100-41-4	ETHYLBENZENE (ACGIH 2024)	Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid (creatinine)	0.15 g/g	urine	End of shift

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection des mains

Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/coton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Veuillez trouver des exemples dans la base de données GISBAU de gants de protection sous:

<http://www.wingisonline.de/handschuhe/frmMain.aspx>

Protection de la peau

Tablier résistant aux solvants.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Noir
Odeur:	Aromatique

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: n.d.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition: n.d.

et intervalle d'ébullition:

Point de sublimation: n.a.

Point de ramollissement: n.d.

Point d'éclair: 25 °C

Inflammabilité

solide/liquide: n.a.

Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosibilité: n.d.

Limite supérieure d'explosibilité: n.d.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 6 de 10

Température d'auto-inflammation:	n.d.
Température d'inflammation spontanée	
solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	n.d.
pH-Valeur:	n.d.
Viscosité dynamique:	n.d.
Viscosité cinématique: (à 25 °C)	> 538 mm²/s
Durée d'écoulement:	n.d.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	
n.d.	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
Tension de vapeur:	n.d.
Densité (à 20 °C):	0,93 - 0,97 g/cm³
Densité apparente:	n.a.
Densité de vapeur relative:	n.d.

Autres données**Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenue
Propriétés comburantes	
Non oxyder.	

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:	0 %
Teneur en solvant:	< 80 %
Taux d'évaporation:	n.d.

Information supplémentaire

Donnée non disponible.

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

Matériaux incompatibles

Des oxydants puissants

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 7 de 10

Produits de décomposition dangereux

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NOX).

Acide chlorhydrique (HCl)

Chlore et traces de phosgène.

11. Données toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif par contact cutané.

Nocif par inhalation.

absence de données toxicologiques

ATEmix/cutanée: ~ 1460 mg/kg

ATEmix/inhalativ: ~ 15 mg/l/4 h

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) 1375 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 13,71 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 1,875 mg/l

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. (toluène)

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. (Alcanes en C14-17, chloro-paraffines chlorées, C14-17)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Masse de réaction éthylbenzène et xylène)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Masse de réaction éthylbenzène et xylène)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact cutané et oculaire, inhalation et ingestion.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Autres informations

L'inhalation de vapeurs irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorges et déclencher une toux.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Résorption cutanée possible.

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 8 de 10

Attention. Risque d'aspiration.

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec le peau.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradation

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Pollue l' eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l' incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

L'élimination des emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD****Numéro ONU:** UN 1133**Appellation réglementaire:** adhésifs**Classes danger:** 3**Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3

Quantité limitée: 5L

**Transport maritime (IMDG)****Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1133

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 9 de 10

Désignation officielle de transport

de l'ONU:

Classe(s) de danger relative au

transport:

Groupe d'emballage:

Étiquettes:

Adhesives

3

III

3



Marine polluant:

Quantité limitée (LQ):

Quantité exceptée:

EmS:

Yes

5 L / 30 kg

E1

F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Désignation officielle de transport

de l'ONU:

Classe(s) de danger relative au

transport:

Groupe d'emballage:

Étiquettes:

UN 1133

Adhesives

3

III

3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

Passenger LQ:

Quantité exceptée:

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

IATA-Quantité maximale (cargo):

10 L

Y344

E1

355

60 L

366

220 L

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT:

Oui



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Inventaire LIS/LES

Tous les composants sont sur la LIS.

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

Xylene (mixed isomers) (1330-20-7)

Classification SIMDUT

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER HG 2

Date de révision: 28.11.2024

Code du produit: 00359-1082

Page 10 de 10

16. Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,4,9,11,12,14.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)